



## SECTION de la MAYENNE

Site internet de la section :

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/053/>

### DECLARATION LIMINAIRE *CSAL FS du 09/11/2023*



Madame la Présidente,

FO constate que 10 mois après la mise en place du CSAL FS, le règlement intérieur n'est toujours pas établi. Cette situation est inadmissible et démontre le manque de considération du dialogue social. Il est de votre responsabilité de faire vivre cette instance dans l'intérêt des personnels.

A l'ordre du jour figure le Plan Annuel de Prévention. Le manque d'effectifs dans les services, les restructurations, les réorganisations, la complexité des règles de gestion qui changent tous les ans, les nominations au choix, qui sont de plus en plus nombreuses, les problèmes récurrents de sécurités et d'incivilités diverses et variés, contribuent fortement à l'amplification des risques psychosociaux à la DGFIP.

FO DGFIP n'a cessé d'alerter sur la situation du mal être des agents.

L'observatoire interne, où seulement 38% des agents ont répondu (dont 50% de A et A+) révèlent un constat préoccupant : les agents sont désabusés, inquiets et fatigués.

Nous sommes inquiets concernant notre avenir, notre perspective de carrière. Les personnels sont en manque de reconnaissance, plus de 70% d'insatisfaction salariale.

Ce n'est pas une prime de 500€ versée à seulement quelques agents mobilisés par la déclaration GMBI qui va booster les troupes. Sachant que ces quelques agents ne sont pas tous reconnus par le DG, loin de la réalité du terrain.

Notre efficacité, ou l'art de faire plus avec le moins de moyens possible, atteint ses limites. L'appréciation de notre qualité de service s'en ressent.

Les réformes menées au pas de course, comme le NRP, ont engendrés une belle pagaille dans nos services, le collectif de travail est mis à mal !!

Concernant notre sécurité, 80% des fiches de signalement concernent des agents d'accueil confrontés à des incivilités. L'anonymisation en est que bénéfique. Un nouvel outil en déploiement début 2024 : SIGNALFIP, n'intégrera que les signalements externes, qu'en est il des signalements internes, de l'harcèlement moral dans nos services !!

Par conséquent, vous ne serez pas étonné que FO DGFIP n'approuverons pas ce PAP, tant que les causes réelles sous jacentes ne seront pas votre préoccupation.